

VIVRE A GERMOND-ROUVRE

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GERMOND-ROUVRE

Juillet 2014

Sommaire

p. 2 Vie Municipale
p. 6 Vie intercommunale
p. 8 L'École
p. 10 Vie associative
p. 15 Événements
p. 16 La page Histoire
p. 17 Parlons-en !
p. 18 Portrait
p. 19 Page pratique
p. 20 Dates à retenir

Rédaction:

Commission Animation,
Communication.

Mise en page & Impression:

SIGMA Niort
Imprimé sur papier recyclé



Éditorial.....

2014, année de changements ?

100 ans : année de commémoration de la 1^{re} Guerre Mondiale. La der des der !

Depuis 1914/1918, combien de conflits avant et depuis ? 2^e Guerre Mondiale, Guerre d'Indochine, Guerres de décolonisation, Guerre d'Algérie, Guerres du Vietnam et de la péninsule indochinoise, Guerre Iran/Irak, Guerre d'invasion de l'Irak, de l'Afghanistan, ... la liste n'est malheureusement pas exhaustive.

Peut-on commémorer le début d'une guerre ? Notre devoir ne serait-il pas de commémorer la condamnation de toutes les guerres. Celles qui se font au profit des grands et toujours au détriment des petites gens, victimes involontaires de la mégalomanie de quelques dirigeants politiques ou industriels.

70 ans : année de commémoration de 6 juin 1944.

Le débarquement a été l'aboutissement des préparatifs qui l'ont précédé.

Y aurait-il eu un débarquement victorieux en juin 1944 sans les débarquements alliés en Afrique du Nord, en Italie, en Provence, sans l'offensive russe de 1943 avec la victoire de Stalingrad, sans le travail des petites mains de la résistance qui, au péril de leur vie et de leur famille, ont contribué à l'anéantissement (provisoire ?) du nazisme et de ses serviteurs zélés que sont les fascistes et l'extrême droite ? Le paradoxe est que cette commémoration devrait être celle de la victoire sur le fascisme alors que lors du vote aux élections européennes du 25 mai, les français qui ont voté laisse espérer à cette extrême droite régressive un retour aux affaires. A-t-on oublié les leçons de l'histoire ?

6 ans : année de renouvellement des conseils municipaux.

Un grand satisfecit aux électeurs de Germond-Rouvre. La forte participation (81 %) à cette élection a été récompensée par la remise de la Marianne 79, délivrée par l'Association des Maires, car nous avons le taux le plus élevé dans la tranche des communes de 1000 à 1500 habitants. Le Conseil se joint à moi pour vous adresser ses félicitations.

5 ans : année de renouvellement du parlement européen

Les élections se suivent et ne se ressemblent pas. L'éloignement des populations au regard de cette institution est tel que les électeurs se sont abstenus en masse. Ainsi on pourrait penser que l'extrême droite est majoritaire dans notre pays. Ce qui est faux. Pour autant ne négligeons pas le danger. Il appartient aux démocrates de se ressaisir. L'Europe n'est pas un outil étranger à notre quotidien. Ces décisions, bonnes ou mauvaises, nous impactent tous, peu ou prou. Il nous appartient de nous ré-approprier notre rôle de citoyen, en ne laissant pas les autres décider à notre place. Le laisser faire est un danger.

La non-assistance à personne en danger est répréhensible ?

La non-assistance à démocratie en danger est condamnable.

Ensemble participons à l'avenir de Germond-Rouvre

Le Maire, fait à Germond-Rouvre, le 22 juin 2014

LE BUDGET COMMUNAL

De quoi parle-t-on ? Quelques définitions

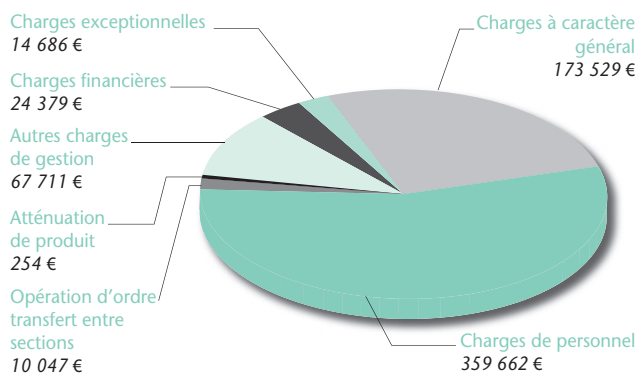
Le **budget primitif** est l'acte qui traduit les prévisions de dépenses et de recettes pour l'ensemble de l'exercice (l'année).

Le **compte administratif** retrace l'ensemble des opérations comptabilisées pour l'exercice de l'année qui vient de s'achever. On dit aussi « le réalisé ».

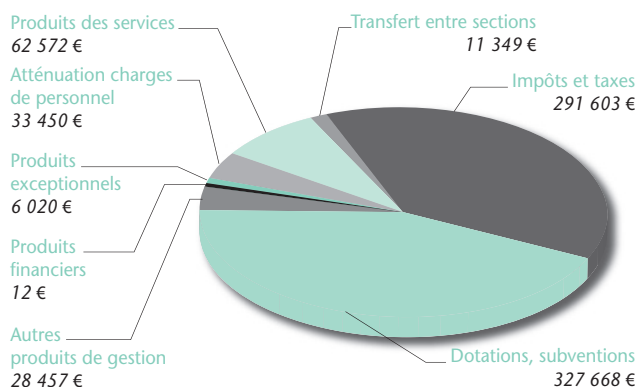
Ces documents budgétaires se divisent en deux sections :

- la section de **fonctionnement** (dépenses se renouvelant régulièrement et recettes permettant de les financer);
- la section d'**investissement** (ensemble des opérations portant sur le patrimoine de la commune et la manière dont elles sont financées). ■

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



Dépenses d'investissement

Opération d'ordre	11 349,14 €
Remboursement capital	56 079,00 €
Terrains nus	4 720,93 €
Equipement bâtiments publics	5 728,04 €
Réseau de voirie	5 704,92 €
Autres réseaux	18 070,13 €
Matériel services techniques	71 998,30 €
Hôtel de ville	266 247,17 €
Matériel et mobilier de bureau	29 129,21 €
Bâtiments scolaires	18 079,76 €
Parking école	16 455,62 €
Total	503 562,22 €

Recettes d'investissement

Amortissements	23 788,41 €
Fond Compensation T.V.A.	6 492,09 €
Taxe Locale Equipement	14 302,77 €
Excédent de fonctionnement	80 000,00 €
Subvention d'investissement Région	60 000,00 €
Emprunts	150 000,00 €
Total	334 583,27 €

	Résultat à la clôture de l'exercice 2012	Part affectée à l'investissement exercice 2013	Résultat de l'exercice 2013	Résultat à la clôture de l'exercice 2013
Investissement	73 177,80	0	-168 978,95	-95 801,15
Fonctionnement	129 292,55	80 000	110 863,09	160 155,64
Total	202 470,35	80 000	-58 115,86	64 354,49

Taux des taxes communales pour 2014

- Taxe d'habitation : 15,54 %
- Taxe foncière : 15,54 %
- Taxe sur le foncier non bâtie : 51,58 %

Taux des taxes Intercommunales pour 2014

- Taxe d'habitation : 10,57 %
- Taxe foncière : 0,055 %
- Taxe sur le foncier non bâtie : 3,88 %

URBANISME

Quand faut-il faire une déclaration préalable de travaux, ou déposer une demande de permis de construire ?

Voici quelques rappels utiles de la réglementation, car il n'est pas toujours facile de s'y retrouver et d'éviter un rappel à l'ordre...

■ construction nouvelle :

- Hors secteur classé ou sauvegardé, rien à déclarer si l'emprise au sol ou la surface du plancher est inférieure ou égale à 5 m², ou s'il s'agit d'une piscine non couverte dont le bassin ne dépasse pas 10 m², ou bien encore d'un mur de moins de 2 m de hauteur, d'un mur de soutènement ou d'une clôture agricole ou forestière, ou enfin d'une canalisation, ligne ou câble souterrain. Même chose pour une terrasse de plain-pied, une serre de moins de 1,80 m de hauteur ou un ouvrage de production d'électricité solaire au sol de moins de 3 KW ne dépassant pas 1,80 m.
- Toujours hors secteur classé ou sauvegardé, il faut faire une déclaration préalable si la construction nouvelle reste en-deçà de 12 m de hauteur et sa surface entre 5 et 20 m² au sol, ou s'il s'agit d'une habitation légère de loisirs de moins de 35 m², ou encore pour une éolienne terrestre ne dépassant pas 12 m de haut, une piscine non couverte avec bassin de 10 à 100 m², une serre de moins de 1,80 m de haut et de moins de 2000 m², un mur de plus de 2 m de hauteur, ou un ouvrage de production d'électricité solaire au sol d'une puissance de 3 à 250 KW dépassant la hauteur de 1,80 m.
- En site sauvegardé ou classé, et pour tous les autres cas non cités ci-dessus, il convient de déposer une demande de Permis de Construire: par exemple, pour une piscine à couverture fixe ou mobile ou un mur de soutènement...

■ travaux sur existant ou changement de destination de locaux

- Rien à déclarer si la surface au sol créée n'excède pas 5 m² ou pour un affouillement, exhaussement du sol de moins de 2 m ou de moins de 100 m² en surface.
- Par contre, il convient de faire une Déclaration Préalable de travaux, hors zone U, si la surface créée se situe entre 5 et 20 m² et, en zone U, si on ajoute entre 5 et 40 m² et si la surface totale de la construction agrandie dépasse 170 m² au total (800 m² pour un bâtiment agricole et 2 000 m² pour une serre de production). Il en va de même pour tout changement de destination de locaux, sans travaux, ou avec travaux n'en modifiant ni la façade ni la structure porteuse,

ainsi que pour un affouillement, exhaussement du sol de plus de 2 m et de moins de 100 m² en surface.

- Et pour faire encore plus, il faut alors déposer une demande de Permis de Construire: des travaux créant une surface excédant 40 m², ou modifiant la façade d'un bâtiment ou son aspect extérieur, des travaux de restauration immobilière, ainsi qu'un affouillement ou un exhaussement du sol de plus de 2 m et de plus de 100 m² de surface...

■ autres situations

La plupart des travaux, installations ou aménagements affectant l'utilisation du sol doivent faire l'objet du dépôt préalable d'un Permis d'Aménagement: par exemple, création ou aménagement de voies, équipements ou espaces communs dans un lotissement, aménagement d'un terrain de sports ou loisirs motorisés, d'un parc d'attractions, d'une aire de jeux et de sports ou bien d'un terrain de golf, ainsi que création, réaménagement ou agrandissement d'un camping accueillant plus de 20 personnes ou 6 emplacements (*de tente, caravane ou mobile-home*)...

■ démolition

Pour toute autre destruction que celle d'un bâtiment menaçant ruine ou insalubre, ou résultant d'une décision de justice définitive, ou encore d'un bâtiment frappé d'alignement, il faut déposer préalablement un Permis de Démolir.

Attention! une nouveauté au plan fiscal: exonération de la Taxe d'Aménagement pour les abris de jardin, à compter du 1^{er} janvier 2015.

Le conseil municipal avait décidé lors de sa séance du 29 novembre 2011 d'instituer la Taxe Locale d'Aménagement sur l'ensemble du territoire communal, au taux de 3%. Cette délibération est valable jusqu'au 31 décembre 2014.

Vu les nouvelles possibilités d'exonérations facultatives instaurées par la loi de finances rectificative 2013 et le Code de l'urbanisme (*notamment ses articles L.331-9, 3° et 8°*), le conseil municipal a décidé dans sa séance du 27 mai dernier d'exonérer de la taxe d'aménagement, sur l'ensemble du territoire communal, les abris de jardin soumis à déclaration préalable.

Vie Municipale

Vos Conseillers Municipaux

Commune de
GERMOND-ROUVRE

05 49 04 03 63
mairie@germond-rouvre.fr
www.germond-rouvre.fr

Stéphane PELLETIER
2^e adjoint

Le Grand Bouchet
05 49 16 09 71

Joël RAMAROSON

Les Fichères n° 7
06 63 86 31 61

Tony CHOLLET

58, route de l'Égray
05 49 16 10 27

Gérard ÉPOULET
Maire

25, chemin de la
Prée du Bourg
05 49 04 03 45

Alain GAUTHIER

2, route du Pont aux Oies
05 49 04 05 37

Isabelle AUBIAN
3^e adjointe

Les Morinettes
05 49 04 27 68

Daniel SORAIN

25, rue du Puits
05 49 04 05 11

Alexandra CHABOT

249, route des 3-Villages
06 81 91 15 50

Estelle AUTRET

17, chemin du Bourneau
05 49 04 57 46

Olivier FOUILLET

58, route de la Ballade
05 49 25 63 48

Céline THROMAS

5, route de la Ballade
06 60 24 05 64

Monique MATHIS
1^{re} adjointe

12, route de la Grande Garde
05 49 25 77 41

Émilie CLOCHARD

1, allée des Ormeaux
09 50 07 06 44

Ludivine CHAUVINEAU

59, rue du Logis
05 49 32 27 09

Rémy GADREAU
4^e adjoint

39, rue des Champs Ferret
05 49 05 44 61

Commissions municipales

Si vous souhaitez participer à la vie communale, nous vous proposons de vous inscrire dans l'une des commissions techniques ouvertes au public citées ci-dessous :

- **Commission animation et communication :** Elle a en charge l'élaboration des deux éditions du bulletin municipal et la refonte du site internet. Elle élabore la politique d'animation en collaboration avec le tissu associatif. Elle est en lien avec toutes les structures qui organisent, proposent des actions d'animation (*Centre Socio-Culturel, Foyer Rural, Région, Conseil Général,...*).
- **Commission vie scolaire et péri-scolaire :** Elle débat et propose de réfléchir sur tous les sujets relatifs à l'école (*aménagements, matériels, bâtiments, préparation des conseils d'école*).
- **Commission travaux :** Elle a en charge les travaux sur les bâtiments, les matériels et la voirie. Elle continue la réflexion sur les aspects techniques des projets dont elle est saisie par la commission aménagement. Elle recueille les devis afférents à ces opérations et les soumet à la commission budget.
- **Commission aménagement :** Cette commission est dédiée à l'urbanisme, l'aménagement et l'environnement. Elle a en charge la réflexion sur les aménagements en cohérence avec l'environnement, l'accessibilité et travaille en lien avec la commission travaux.
- **Commission environnement économique :** Son fonctionnement s'intègre dans le contexte de la compétence économique de la communauté d'agglomération. Elle a pour finalité de tisser des liens avec les acteurs économiques du territoire, de prendre en compte les attentes, de favoriser l'implantation de T.P.E. (*Toutes Petites Entreprises*). Elle mènera la réflexion sur la pertinence de l'ouverture d'un commerce sur la commune (*étude économique, situation géographique, activités,...*).

Adressez-vous à la mairie pour vous faire connaître : mairie@germond-rouvre.fr ou appelez au 05 49 04 03 63.

LIGNE À HAUTE TENSION

Un projet de ligne à Haute Tension (90 000 volts) est en cours. Une ligne aérienne est envisagée sur Rouvre le long de la route départementale Niort-Parthenay. Les conseils municipaux de Germond-Rouvre et de Champdeniers devront remettre un avis sur le projet d'ici quelques semaines. A cet effet, pour s'approprier le dossier, ils se sont réunis en groupe de travail, le 24 juin en présence de Gérédis et RTE. Ils ont pu poser toutes les questions qu'ils souhaitaient. Les phases suivantes seront la déclaration d'utilité publique, l'enquête publique. Tout cela va prendre encore quelques mois. Toutes les personnes intéressées seront invitées à s'exprimer auprès du Commissaire Enquêteur. De son avis et de la décision du Préfet dépendra la réalisation.

A cette occasion, M. le maire tient à s'insurger contre les propos diffamatoires proférés par certains (dans les conseils et en dehors) affirmant que celui-ci aurait déjà signé, qu'il aurait perçu des dessous de tables... Que ceux-là sachent que de tels propos peuvent être sanctionnés pénalement. ■

Implantation d'un système solaire de production d'eau chaude sanitaire

La commune a reçu une donation avec la condition de réaliser un projet écologique avant fin 2014. Le conseil municipal a décidé pour des raisons écologiques et sociales d'implanter un système solaire de production d'eau chaude sanitaire sur les quatre logements communaux.

Le C.R.E.R. (*Centre Régional des Energies Renouvelables*) a été mandaté afin de nous accompagner dans cette démarche.

Après une étude préalable qui nous a convenu, nous avons adressé un courrier aux locataires et fait une première visite.

Le cahier des charges a été envoyé à quatre entreprises certifiées Qualisol. La commission aménagement se réunira pour choisir l'artisan et soumettre ce choix au prochain conseil municipal. ■

Vie Intercommunale et Cantonale

Depuis le 1^{er} janvier nous avons intégré la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN). Les élections municipales ont bouleversé la gouvernance. L'ensemble des compétences facultatives et/ou optionnelles seront revues. Quant à nos relations avec le Centre Socio-Culturel, elles sont maintenues par le biais d'une convention tripartite signée avec la Communauté de Communes du Val d'Egray (CCVE) et le CSC. Il en est de même pour l'Aide au Maintien à Domicile (AMD) dont la compétence est cantonale.

CONVENTION POUR L'ACCÈS AU CSC

L'entrée de Germond-Rouvre dans le territoire de la CAN (Communauté d'Agglomération du Niortais), le 1^{er} janvier dernier, a naturellement occasionné le départ de la commune de la CCVE (Communauté de Communes du Val d'Egray). Pour les habitants, la mairie a choisi de conventionner avec la CCVE, afin de maintenir l'accès aux activités du centre pour les germond-roburiens. Convention qui définit également la participation financière de Germond-Rouvre.

Ainsi la commune s'engage à verser une participation annuelle au budget de la CCVE, à raison de 32 560 € au titre de 2014. Ce montant sera défini chaque année sur les bases des conventions existantes entre la CCVE et le CSC, au prorata de la population, sur la base des dernières données de

l'INSEE. En tant que président du CSC, Jean-Paul Guilbot exprime sa satisfaction : « Nous souhaitons que les habitants de Germond-Rouvre puissent bénéficier des activités du CSC, au même titre que ceux du Val d'Egray. La convention a bien-sûr été approuvée par le conseil d'administration du CSC ».

Thierry Lemaître, président de la CCVE, insiste sur la pérennisation du CSC : « Il est important que la convention court sur les quatre ans du projet (début 2014 à la fin 2017). Par cette action, nous signifions aussi que le service à l'habitant ne connaît pas de frontière ». Gérard Epoulet explique : « Nous avons le souhait de perpétuer cette compétence. Je suis satisfait que ça ait pu se faire dans la concertation, pour ne pas mettre en péril l'outil CSC ». ■

UNE NOUVELLE PRÉSIDENTICE AU SYNDICAT DES EAUX DU CENTRE-OUEST (SECO)

Les compétences Production et Distribution de l'EAU de la commune sont déléguées depuis 2007 au SECO (celles de l'assainissement, collectif et non-collectif, sont maintenant reprises par la CAN depuis notre adhésion au 1^{er} janvier 2014).

Ce syndicat, créé en 1990, regroupe aujourd'hui 17 communes et dessert pour partie 2 autres syndicats d'eau, ceux du Lambon (couvrant 10 communes) et de Gâtine (63 communes); cela représente 15 350 compteurs d'eau. Il gère l'usine de dénitrification (construite en 1994-95) et la Maison de l'Eau (1999), situées à Beaulieu d'Echiré.

La production d'eau potable, c'est 12 captages d'eaux souterraines à protéger sur la commune de Saint-Maxire, 75 kilomètres de réseau à entretenir; le SECO a délégué la gestion de l'usine à la Lyonnaise des Eaux jusqu'en 2015 et a l'objectif de la reprendre au terme de ce contrat. En 2012, le volume total d'eau produit atteignait presque 2,5 millions de mètres cube.

La distribution d'eau potable, c'est aussi 137 kilomètres de canalisations et 45 réservoirs d'eau, dont le suivi permet une « rentabilité » moyenne de plus

de 86 % (et même 96 % sur notre commune); grâce à leur entretien et remplacement réguliers, les pertes d'eau sont donc limitées.

Les récentes élections municipales ont amené un renouvellement important des représentants des communes (plus de 25 %) et l'ancien président ne brigait plus de mandat.

De ce fait, un nouveau président a été élu lors du conseil communautaire du 15 mai dernier, M. Christian Bonnet, délégué de Coulonges-sur-l'Autize, ainsi qu'un nouveau bureau de 6 vice-présidents: MM. Thierry Devautour, maire d'Echiré, Jean-Pierre Rimbeau, maire d'Ardin, Claude Roulleau, président du syndicat du Lambon, Philippe Albert, président du syndicat de Gâtine, Philippe Jeannot, maire de Surin et Philippe Goulard, élu de Saint-Maxire.

Les représentants de la commune, Ludivine Chauvineau, Monique Mathis, Joël Ramaroson (titulaires) et Isabelle Aubian (suppléante) rendront compte des actions du SECO et des commissions de travail installées le 18 juin, auxquelles ils participeront. ■

Vie Intercommunale et Cantonale

Nouvelles coordonnées de la Communauté d'Agglomération du Niortais

140, rue des Équarts CS 28770 – 79027 NIORT Cedex
Tél. : 05 17 38 79 00 • Fax : 05 49 78 91 70 • agglo@agglo-niort.fr • www.agglo-niort.fr
les N^{os} Verts (appel gratuit depuis un poste fixe) : Assainissement : 0800 104 995
Régie des déchets ménagers : 0800 335 468 • Transports et déplacements : 0800 881 425



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE

Le S.I.A.H. (Syndicat Intercommunal de l'Aménagement Hydraulique) a été créé en 1984. Il concerne 19 communes dans 3 communautés (Communautés de Communes du Val d'Egray, de Gâtine-Autize et d'Agglomération du Niortais, avec Germond-Rouvre). La superficie du bassin versant est de 208 km², il regroupe l'Autize, ses 4 affluents et l'Egray.

Les actions : le C.T.M.A. (Contrat Territorial des Milieux Aquatiques) a une durée de 5 ans (jusqu'en 2017). Il est financé par : l'agence de l'eau (50%), le Conseil Général (30%), le SIAH (20%). Il a pour objectif de rétablir le bon état écologique des cours d'eau.

Ragondins et plantes invasives

La lutte contre les ragondins s'effectue en partenariat avec les ACCA (Association Communales de Chasse Agréée). Le SIAH lutte également contre les plantes invasives et assure le diagnostic des plans d'eau (mise aux normes).

Natura 2000

L'animation du Natura 2000 consiste à informer les habitants de la zone de l'Autize et de ses affluents des actions à envisager afin de protéger les espèces animales et végétales communautaires.

Une réunion d'information est prévue le 20 juin au C.S.C. (Centre Socio-Culturel) de Coulonges sur l'Autize. Tous les intervenants seront convoqués (institutions, riverains, associations...).

Étude des chaussées des moulins

Le bureau d'étude choisi est le Segi (17). 200 propriétaires sont concernés. L'objectif est la libre circulation des sédiments et des espèces au niveau des moulins.

Les moyens employés seront : le contournement, l'abaissement du niveau du lit de la rivière, l'arasement de la chaussée ou une passe à poisson.

Les lieux concernés : 2 pour la CCVE, 7 pour la CCGA.

Le 12 juin 2014, le Segi a présenté tous les détails sur l'étude et les travaux qui seront engagés.

**Le budget primitif 2014 est de :
129 000 €**

Composition du bureau nouvellement élu :

- Président : Francis Villain (réélu)
- Vice-Présidents :
 - Daniel David (Champdeniers)
 - Jean-Marie Vivier (St-Pompain)
 - Joël Ramarosan (Germond-Rouvre)
 - Sébastien Hernouet (Coulonges)
- Secrétaire : Constance Henry (Béceleuf)

CONTACT

SIAH de l'Autize et de l'Egray
Le Toit des Sources
4, rue de l'Atlantique
79130 LE BEUGNON
Tel : 05 49 63 33 74
Mobile : 06 75 62 40 08
E-mail : siah.autize.egray@gmail.com

Sortie Chouettes et Hiboux

Les élèves de la classe de CM1/CM2 ont pu s'immerger dans le monde passionnant des chouettes et des hiboux. Dans un premier temps, une intervenante du GODS (*Groupement Ornithologique des Deux-Sèvres*) est venue présenter leur mode de vie.

Dans un deuxième temps, elle a proposé aux élèves de construire un abri conséquent pour ces rapaces nocturnes. Dans un troisième temps, une sortie nocturne a été organisée afin de les observer.



Sortie Eolienne

Les élèves des classes de CE2/CM1/CM2 sont allés sur le chantier de construction des trois éoliennes, en espérant pouvoir observer le montage d'une des trois pales sur la nacelle d'une

éolienne. La présence d'un vent soutenu n'a pas pu permettre cette installation. En revanche les enfants

ont pu prendre conscience des dimensions hors normes des différents éléments qui constituent ces éoliennes. Pour donner un ordre d'idée: une pale pèse 22 tonnes, la nacelle pèse 96 tonnes, le pilier pèse 500 tonnes et celui-ci est arrimé dans le sol par une chape de béton profonde de 3,50 m. Les enfants ont pu longuement échanger avec les ouvriers du chantier sur leurs conditions de travail et sur leurs motivations dans ce métier si particulier. Cette sortie a donné lieu dans les classes à un prolongement sur les énergies renouvelables.

Visite de l'usine de traitement des eaux d'Échiré

Les élèves des classes de CE2/CM1/CM2 ont été sensibilisés sur l'importance de l'eau dans notre quotidien et sur sa préservation. Les élèves ont pu visiter l'usine de traitement des eaux d'Échiré et un intervenant du CPIE (*Centre Permanent d'Initiatives*

pour l'Environnement) de Coutières est venu aborder différents thèmes autour de l'eau notamment pour les CP/CE1: le cycle de l'eau, la pollution de l'eau, l'eau potable, le filtrage de l'eau.

Exploitation de l'exposition « Mémoires englouties » de Bernard Devisme

Tout au long de l'année, les différentes classes de l'école ont travaillé sur cette exposition en utilisant des techniques diverses et variées. Notamment les élèves de la classe de CE1/CE2 se sont inspirés de tableaux de Bernard Devisme pour s'approprier la technique d'un autre grand peintre: le dripping à la manière de Jackson Pollock. Le dripping



(*de l'anglais to drip, « laisser goutter »*) consiste à faire des superpositions de plusieurs couleurs d'un même spectre sur des surfaces horizontales originales, mais aussi sur une toile. Il s'agit d'une activité très appréciée des enfants, qui s'en sont donné à cœur joie pour éclabousser de peinture la surface qui leur a été proposée.

La roue tourne

En poste depuis septembre 2002, Frédéric JOULAIN, directeur de l'école, part vers d'autres horizons pour la rentrée prochaine. En effet, il a choisi de se lancer dans l'aventure de l'enseignement spécialisé et suit une formation proposée par l'Éducation Nationale, afin de valider son CAPASH option D qui lui permettra d'exercer dans des structures qui accueillent des

enfants handicapés, notamment déficients intellectuels. Egalement, Laurent METAYER, qui assurait le complément du trois quart temps d'Anne AUDURIER, quitte l'école pour devenir animateur informatique à plein temps auprès du Conseiller pédagogique TICE du département.

Festival TAKAVOIR

Cette année, pour les 10 ans de l'association "Hors Champs", qui organise ce festival, le thème était : 90 secondes. Les élèves de la classe de CE1/CE2 ont choisi de réaliser deux types de films : un film classique et un autre sur le principe du stop-motion. L'animation en volume, ou animation image par image, (*stop motion et go motion en anglais*) est une technique d'animation permettant de créer un mouvement à partir d'objets immobiles. Le concept est proche de celui du dessin animé : une scène (*en général constituée d'objets*) est filmée à l'aide d'une caméra capable de ne prendre qu'une seule image à la fois (*c'est une photographie sur pellicule de film*). Entre chaque image, les objets de la scène sont légèrement déplacés. Lorsque le film est projeté à une vitesse normale, la scène semble animée. Les élèves ont pris encore une fois beaucoup de plaisir à s'approprier ce projet original et pluridisciplinaire.



Sortie Accrobranches

Cette année, tous les élèves de l'école ont pu participer, lors d'une journée complète, à une activité « *aventure accrobranches* » sur les sites de Mervent pour les plus petits et Moutiers sous Chantemerle

pour les plus grands. Ils ont pu bénéficier également de l'intervention d'un animateur pour réaliser un atelier sur le thème des animaux.

La salle des enseignants

Avant 2009, les enseignants disposaient d'une salle qui, en fait, était une classe non utilisée. A l'ouverture de la 6^e classe, il a fallu la libérer. L'étage de la bibliothèque a été mis à la disposition des enseignants.

Pour autant, cette situation n'était satisfaisante pour personne.

La municipalité a décidé de construire une salle d'environ 20m² à leur usage exclusif. Depuis la rentrée de Pâques, les enseignants en ont pris possession. D'autres aménagements sont programmés pour la rentrée de septembre, notamment pour stocker les fournitures.



l'informatique à l'école

La commune a décidé, après la restitution du matériel informatique des élèves à la CCVE, d'investir dans des ordinateurs portables. Le nouveau matériel sera livré dans les prochains jours pour, nous l'espérons, une meilleure efficacité. ■

Vie Associative

Association de Parents d'Élèves École "LE CHAMP DU MOULIN"



Cela fait 4 ans que je préside l'APE de Germond-Rouvre avec toute l'équipe. Le temps passe vite, et nous prenons tous du plaisir à œuvrer pour participer au financement des projets pédagogiques de l'école au travers de nos différentes manifestations et grâce à votre présence à chacune d'elles.

Pour des raisons personnelles, la majorité des membres actuels du bureau et moi-même allons être contraint de quitter l'APE à la prochaine rentrée scolaire.

Nous vous rappelons que l'APE joue un rôle essentiel au sein d'une école. Elle permet effectivement de participer au financement des projets de l'école mais aussi de rassembler les familles en partageant des moments de convivialité et de joie tant pour les parents que les enfants.



Nous souhaitons que cela perdure et que d'autres parents prennent le relais à partir de la rentrée prochaine. Nous serons toujours présents et enthousiastes à l'idée d'aider et d'encourager le prochain bureau. Aujourd'hui le bureau compte 7 membres, mais au total une vingtaine de personnes participent aux actions en tant que membres actifs, en fonction de leur disponibilité. La prochaine équipe sera donc bien entourée !!!

Si vous êtes intéressé ou souhaitez voir comment s'organise chacune de nos manifestations, venez aux réunions ou sollicitez nous à l'école, nous serons heureux de vous accueillir.

En attendant de vous retrouver pour une prochaine manifestation, toute l'équipe et moi-même vous souhaitons de bonnes vacances. ■

La Présidente de l'APE, Alexandra CHABOT

Et toute l'équipe : Vanessa CHOLLET, Willy SCHMITT, Delphine MOREAU, Damien ECHEVERRIA, Sandrine GENEX et Sandrine OGER.

LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Quelques dates à retenir

- Soirées-lecture le 5 septembre et le 31 octobre ;
- Balade le 27 septembre emmenée par un auteur, autour d'êtres fabuleux, avec exposition dans la chapelle St-Aubin du 22 septembre au 20 octobre ;
- Rencontre le 14 novembre du comité de lecture d'auteurs des Balkans.

En effet, nous réunirons comme l'an dernier les lectrices et lecteurs désireux de partager la découverte de 6 écrivains des Balkans et de participer au choix d'un lauréat pour le festival des Littératures Européennes de Cognac qui aura lieu fin novembre ; depuis mai et jusqu'en octobre, on se passe leurs ouvrages et on apprécie...

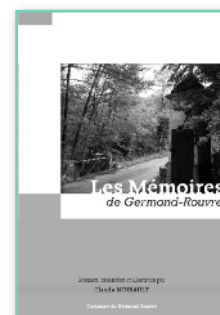


Nous serons également présents cet été au marché des 3 villages, où nous apporterons nos « cageots de livres » à feuilleter, emprunter ou échanger pendant la fermeture de la bibliothèque, à partir du 14 juillet. Réouverture le mercredi 3 septembre.

La « bourse aux livres » anciens à vendre proposée l'an dernier sera reconduite elle aussi.

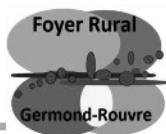
Septembre verra de plus le réaménagement des locaux de la bibliothèque, après l'installation du directeur de l'école dans une nouvelle salle : nouvel espace et nouvelle distribution des lieux à imaginer, avec à l'appui un matériel informatique neuf acheté par la mairie ; la formation dispensée aux bénévoles devrait à l'avenir permettre le catalogage et le prêt informatique des livres.

Rappel : Les Amis de la Bibliothèque proposent toujours à la vente le livre de Claude NOIRAULT : « *Les Mémoires de Germond-Rouvre* », à prix coûtant, 12€. Il est disponible à la bibliothèque aux heures d'ouverture habituelle : mercredi, 16 h-18 h et samedi de 10 h-midi. ■



Contact :

Marie-Andrée CHARRUAUD
05 49 25 77 46



FOYER RURAL DE GERMOND-ROUVRE

UN BEAU PRINTEMPS 2014 !

Une actualité toujours riche au foyer rural en matière d'animation.

Les vendredi et samedi 4 et 5 avril, la jeune troupe Graine de folie a donné son spectacle «*Attention, béton!*». Onze jeunes, dont dix débutants, ont joué devant un public étonné et conquis par leur belle prestation. Orane, Lou, Dulia, Léa, Lilou, Zoé, Elise, Marion et Lison, pour les filles, Sam et Félix, pour les garçons, ont su créer des personnages drôles ou émouvants et mettre beaucoup de sincérité dans leur jeu. Pendant les répétitions qui ont précédé, les deux animatrices, Claudine Moreau et Monique Suire, ont fait appel pour trois séances à un metteur en scène professionnel, Joël Picard, de la compagnie La Chaloupe.

Les jeunes ont rejoué la pièce pendant le festival «*Tous en Scène*» le vendredi 11 avril et ont obtenu, là encore, un beau succès.

Pour terminer l'année théâtrale, le foyer rural leur offre un spectacle: il s'agit de «*Molière, le défi*», joué par des ados, du Rafiot à Niort.

Les 11, 12 et 13 avril, le foyer rural s'est associé au Centre Socioculturel du Val d'Egray et aux autres associations partenaires pour l'organisation des Rencontres Théâtrales: c'était la 5^e édi-



tion de Tous en Scène. Ces rencontres, qui mêlent professionnels et amateurs, ont amené un public en nombre et ravi des spectacles proposés. Pour la première année, un apéro-concert était proposé le samedi: ce fut une réussite!

Les vendredi et samedi 16 et 17 mai, Le Chœur de l'Egray proposait un spectacle inédit «*Le chœur s'éclate*». La formule a beaucoup plu: les choristes, sous la direction de Sylvie Aumann et avec l'amicale participation d'Andréas Aumann, à la contrebasse ou à la guitare, ont donné le meilleur de leur talent. En solos, duos, trios, quatuors, en chœurs d'hommes ou de femmes, ou en groupe entier, ils ont interprété un répertoire varié, émouvant, drôle et parfaitement maîtrisé. On en redemande...

La section «*conversation anglaise*» s'est offert quelques jours de dépaysement à Londres afin de découvrir la ville. Elle s'est associée à la section de Cherveux pour ce voyage de quelques jours, du 18 au 22 mai. Gageons qu'ils sont revenus avec un vocabulaire enrichi...

Les autres sections continuent leurs activités: le tennis de table, le roller, le bridge, la randonnée, le jogging, la gym douce et la gym volontaire seront reconduites, si les animateurs bénévoles sont toujours partants, à la rentrée en septembre. ■

Composition du bureau:

- Présidente: Véronique Artemon
- Présidente adjointe: Monique Suire
- Trésorier: Francis Baudry
- Trésorière adjointe: Marie-Thérèse Bourgeais
- Secrétaire: Martine Charenton
- Secrétaire adjointe: Suzanne Autet
- Membres: Julie Neau, Olivier Fouillet, Françoise Souguet, Rémy Gadreau, Claudine Moreau, Valérie Gendron, Hélène Brenet.

Notons les prochains rendez-vous :

- En octobre: dimanche 5, pour les Boucles de l'Egray
- En novembre: vendredi 21, samedi 22, jeudi 27, vendredi 28 et samedi 29 pour la comédie "Caviar ou lentilles" de Scarnacci et "Tarabusi" par la troupe «*Les feux de l'Egray*», mise en scène de Joël Picard.

Pour tout renseignement: foyerrural.gr@gmail.com

ACCA DE GERMOND-ROUVRE

(Association Communale de Chasse Agréée)

JOURNÉE DE PÊCHE À LA TRUITE : LES ENFANTS SE SONT DISTINGUÉS

C'est sous un soleil radieux que s'est déroulée le 12 avril 2014 la journée de pêche à la truite organisée par l'Acca de Germond-Rouvre dans l'étang de Raclebourse.

Soixante-dix participants, dont une vingtaine d'enfants, ont défié les belles « saumonées » qui mouchetaient et dessinaient de nombreux ronds dans l'eau limpide de ce plan d'eau privé appartenant au président de la société de chasse de Germond-Rouvre.

Maxence, Maël et César, tous agés de moins de 15 ans, ont été les plus forts en remportant les 3 coupes offertes pour récompenser les meilleurs pêcheurs.

Maxence Bon, jeune pêcheuse de 14 ans, a pris la plus grosse truite d'une taille de 59 cm, suivie de Maël



Mendès 7 ans et demi avec la capture d'un salmonidé de 53 cm.

Quant à César Grolleau 8 ans, il s'est distingué par le nombre de truites prises sur la matinée, au nombre de 8 (*prélèvement maximum autorisé*).

Tous reviendront l'année prochaine pour passer un bon moment, où convivialité (*repas en commun*) et sensa-

tions fortes sont assurées.

Bravo aussi à tout ceux et toutes celles (*épouses de chasseurs*) qui ont contribué par leur aide à la réussite de cette belle journée. ■

Pour l'Acca, Claude Gazeau

Les Gymnastes de l'Egray

Une belle saison sportive se termine pour les gymnastes de l'Egray, pleine de réussite et de progrès, en individuel comme en équipe. Plusieurs gymnastes du club sont montées sur le podium tant au niveau départemental que régional :

Championnats départementaux individuels

- Poussines 2, 7 ans : Roxane CHESNEAU (3^e)
- Poussines 2, 8 ans : Lilou AUJARD (1^{re}) et Calie BONNEAU (2^e)
- Poussines 2, 9 ans : Camille BOURDIN (3^e)
- Benjamines 10 ans : Zoé AUJARD (1^{re}), Anouk BICHON (3^e)
- Critérium 11 ans : Annabelle CHEDUMBRUN (2^e)
- DR libre Cadettes : Célia CHAUSSERAY (1^{re})
- DR libre Junior/Senior : Emilie SAVATIER-DUPRE (1^{re}), Helena NIETHAMMER (2^e)



Contact : gym.egray@gmail.com

Championnats régionaux individuels

- Poussines 2, 8 ans : Lilou AUJARD (2^e)
- Benjamines 10 ans : Coralie ROY (1^{re}), Anouk BICHON (3^e)
- DR libre Cadettes : Célia CHAUSSERAY (1^{re})
- DR libre Junior/Senior : Charlene BERNARDEAU (1^{re})

Ces excellents résultats individuels sont complétés par des résultats par équipe plus que satisfaisants. Les benjamines ont fini 2^e et 3^e en poule A et 2^e en poule B au niveau départemental, les minimes/cadettes/ juniors/seniors 2^e et 3^e en poule A. L'équipe junior/senior composée d'Emilie SAVATIER DUPRE, Helena NIETHAMMER, Noémie BOURDET et Nina FERNANDES, après avoir terminé deuxième au championnat départemental, a remporté le titre régional pour la deuxième année consécutive !

Les compétitions terminées, les gymnastes se sont consacrées à la préparation du gala du dimanche 29 juin au gymnase de Champdeniers. ■

Composition du bureau 2013-2014:

- Présidente : Rachel MERCERON - 05 49 05 36 81
- Vice-Présidente : Marie BILLIER
- Secrétaire : Sylvie BOURREAU
- Secrétaire adjointe : Sonia NIETHAMMER
- Trésorière : Amélie BOURGEOIS
- Trésorière adjointe : Brigitte BOURDET
- Correspondante : Nathalie MARTIN
- Membres : Raphaëlle POEZAC'H, Karine CHARTIER

Les Amis de la Vallée de l'Égray

L'AVE est une association locale de défense de l'environnement

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION AVEC LE CONCILIEUR, LE MAIRE ET LES CADRES DE L'U.L.D.S (UNITÉ LAITIÈRE DES DEUX-SÈVRES) DE CHAMPDENIERS DU 5 MAI 2014

I - Exposé de l'A.V.E.

Depuis la prise de conscience de l'augmentation du bruit en août 2012 par des riverains de l'U.L.D.S., ceux-ci ont adhéré à l'A.V.E. et rencontré le directeur afin de résoudre cette problématique de pollution sonore. Mais, en 2013, le manque de réponse de l'exploitant à nos courriers et appels téléphoniques ont conduit à effectuer un dépôt de réclamation auprès de la DDLRCT. La mairie met alors en place une procédure de conciliation.

II - Exposé de l'entreprise par M. Guerrier :

Reprise de l'entreprise par le groupe Bongrain, le 1^{er} octobre 2013. Il a bien constaté la situation géographique, en contrebas du village et a eu connaissance de la problématique du bruit. Sa mission est de pérenniser le site, ce qui passe par des investissements pour développer la rentabilité, lancer de nouveaux produits et donc de revoir certains aspects techniques de la production.

III - Prévision des travaux :

Le choix de l'entreprise se porte sur l'amélioration des deux tours périphériques. La mise en place d'un dispositif de type silencieux aurait pour

conséquence d'atténuer les nuisances sonores. Les travaux sont envisagés fin 2014 et fin 2015. M. Guerrier s'engage à faire une campagne de mesures de bruit après les travaux afin de vérifier l'efficacité des mesures (*malgré le coût à supporter*). Des travaux sur la pompe du lagunage (*très bruyante*), sur le surpresseur et sur les tours aéro-réfrigérantes sont également envisagés. Il attend les analyses et les coûts pour confirmer une date.

Quant aux fumées noires, l'entreprise étudie la possibilité de remplacer le combustible actuel des chaudières, du fioul lourd, par du gaz, ce qui devrait améliorer la qualité des rejets atmosphériques. Ce projet nécessite l'extension du réseau de gaz jusqu'à Champdeniers. Une rencontre avec Séolis a déjà été organisée et la durée des travaux serait de 18 à 24 mois (2017). Un projet de chaudière à biomasse avait été envisagé mais a été abandonné pour des raisons économiques et écologiques.

L'ensemble du suivi de ces travaux a été confié à l'ingénieur sécurité/environnement, qui sera notre interlocutrice privilégiée pour l'information sur les évolutions envisagées. Ces démarches seront validées par le directeur général et le directeur de la laiterie. ■

LIGNE À HAUTE TENSION ENTRE NIORT ET CHAMPDENIERS

L'AVE a pris connaissance du dossier d'étude préalable du Réseau de Transport de l'Électricité (R.T.E.), et contacté la DREAL (*Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement*) à Poitiers. Les élus des communes concernés par ce

projet de ligne aérienne et souterraine vont avoir à débattre et émettre un avis. Puis la population pourra également s'exprimer lors de l'enquête publique prévue fin 2014, début 2015. ■

Vous pouvez par ailleurs nous contacter, nous rejoindre :
Courriel : avegray79@gmail.com • téléphone 05 49 04 27 68

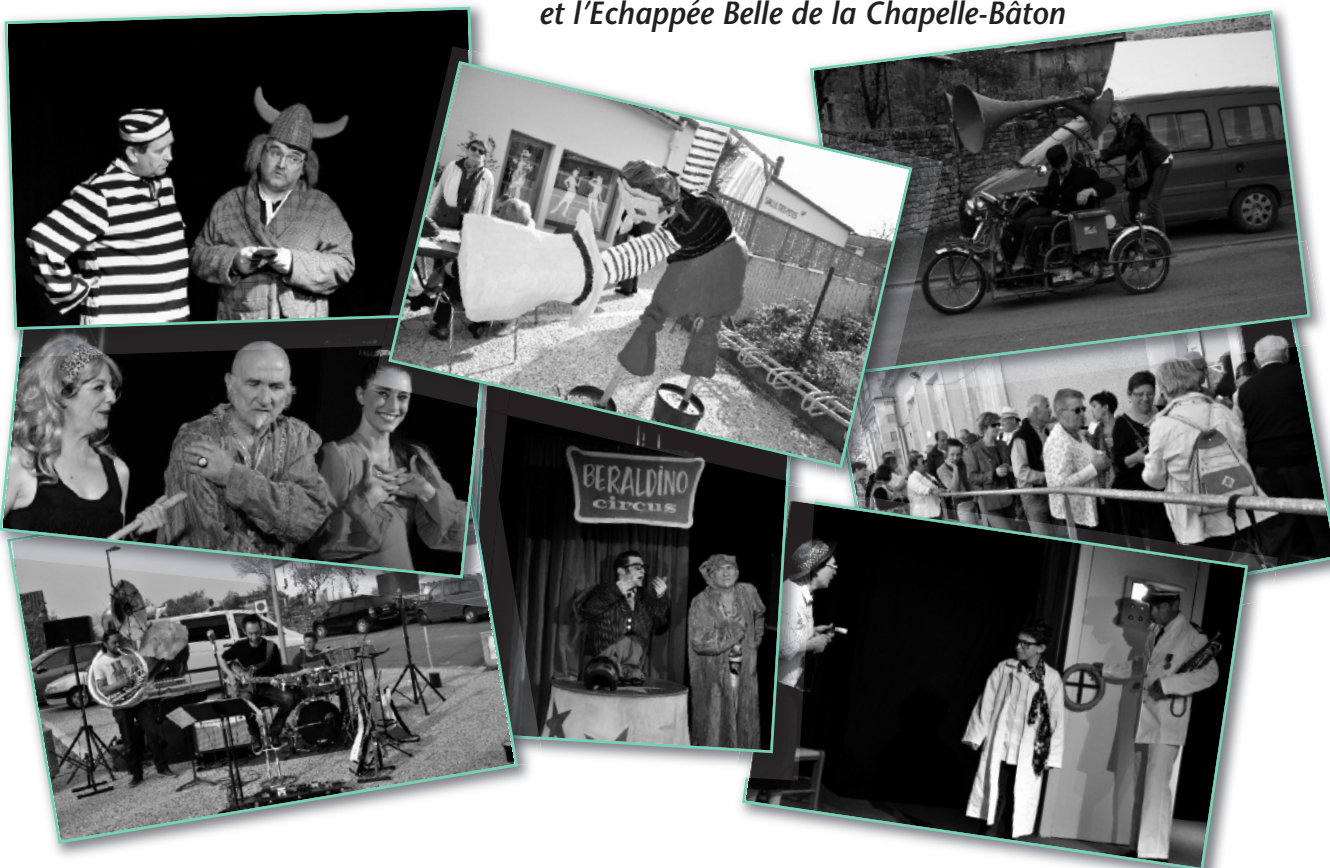
CENTRE SOCIO-CULTUREL DU VAL D'ÉGRAY

Retour sur la 5^e édition du Festival

"Tous en Scène"

d'avril 2014 à Germond,

Organisé par le CSC du Val d'Égray, avec le Foyer Rural de Germond-Rouvre
et l'Échappée Belle de la Chapelle-Bâton



L'été est là mais le Centre Socio Culturel du Val d'Egray n'est pas en vacances. En effet, l'accueil de loisirs va ouvrir ses portes du 7 juillet au 14 août pour offrir aux enfants de 3 à 12 ans des vacances dynamiques. Les ados pourront profiter de l'accueil jeunes du 7 juillet au 1^{er} août. Un séjour pour les jeunes de 11 à 15 ans est proposé du 4 au 8 août.

Quant aux activités de la rentrée, vous les découvrirez dans la plaquette qui sort début septembre.

Venez à nos portes ouvertes le 20 septembre 2014 rencontrer les animateurs et les bénévoles du Centre Socio Culturel.

Vous recherchez un mode de garde pour votre enfant? La halte-garderie peut répondre à vos attentes, elle ouvrira à partir du 2 septembre 2014!

N'hésitez pas à contacter directement Christelle qui répondra à vos questions au 06 73 38 93 51 ou au 05 49 25 65 09.

Venez découvrir notre site internet : <http://valdegray.csc79.org>
Pour tous renseignements, vous pouvez venir au CSC, Place Porte St-Antoine à Champdeniers,
Tél. 05 49 25 62 27 • Mail contact.valdegray@csc79.org

Le marché des 3 villages

La sortie des classes vient de sonner, on peut surprendre des conversations d'enfants: « T'oublie pas de venir ce soir, t'en parle à tes parents ! ».

A l'autre bout du village, les premiers commerçants commencent déjà à installer leur étal sous les arbres de la place Saint-Médard. Nous sommes le deuxième vendredi du mois: c'est jour de marché à Germond-Rouvre!

Ici, c'est une ambiance calme et tranquille qui accueille les habitants venus en famille. Les paniers et cabas se remplissent des produits proposés par les commerçants et producteurs locaux qui prennent le temps de discuter de leurs marchandises.

La place, animée par les jeux des enfants, devient un agréable lieu de vie et de rencontre où chacun peut échanger avec ses voisins en discutant autour d'un verre pris à la buvette.

Les cloches de l'église égrènent le temps qui passe au fur et à mesure de la soirée, puis le temps vient de se quitter.

En tous les cas, le rendez vous est donné: nous serons là le deuxième vendredi de chaque mois pour

le marché des 3 villages. ■

PROGRAMME DU 14 JUILLET 2014

à **GERMOND-ROUVRE**
(Place Saint-Médard)

14 h 30: Concours de pétanque

14 h 30: Animation champêtre

Organisée par l'ensemble des associations de la commune: pêche à la ligne, poneys, jeux divers...

15 h 30: Grand spectacle gratuit

Avec le groupe « **Èkèmini trouop** »
Danses et musiques du NIGERIA

19 h 00: Vin d'honneur offert par la municipalité

20 h 00: Repas champêtre réalisé par **Willy ARMAND**, traiteur à SURIN

- Macédoine de légumes
- Couscous poulet - merguez et sa semoule
- Fromage - tarte aux pommes - Café

(Par respect de l'environnement, veuillez apporter vos assiettes et couverts. Merci)

23 h 00: GRAND FEU D'ARTIFICE SONORISÉ

La municipalité de Germond-Rouvre vous propose

SAMEDI 30 AOÛT 2014 à Rouvre, Jardin des Champs Ferrets

« **ENCORE L'ÉTÉ** » après-midi bucolique et artistique en famille, spectacle gratuit tout public

- dès midi : **pique nique partagé**, accueil en fanfare (chacun emmène ses spécialités, ses parasols ou ses casquettes) la municipalité installe chaises, bancs et tivoli le comité des fêtes, sa buvette
- à 14 h : **La tribu des 20 Centimètres** fanfare de jeunes musiciens (12 à 17 ans) accompagnée par les frères Touret dans un répertoire de musique du monde entier.
- à 15 h : **Le sourire du naufragé** par Claire Ducreux (danse-théâtre muet) un petit bijou de spectacle, poétique, interactif, touchant, aussi souriant que l'interprète.
- à 16 h : **La tribu des 20 Centimètres**
- à 16 h 30 : goûter



La Page Histoire

Mariage d'antan, l'occasion de grandes réjouissances familiales

Après la promesse de mariage, on commençait par fêter les fiançailles, qui se passaient chez la future mariée. C'était là que les deux familles parlaient de l'avenir des futurs époux, autour d'une table garnie, décorée en son centre d'une magnifique corbeille de fleurs. Au dessert, le fiancé passait au doigt de sa dulcinée une bague de fiançailles en or.

Deux semaines plus tard, on célébrait le « retour de fiançailles », chez le promis, autour d'un autre bon repas. A l'issue, le jour du mariage était fixé, ce serait « le jour de la noce » qui durait souvent deux jours.

Au premier matin, le garçon d'honneur organisait le cortège en donnant la place de chacun. En tête, se plaçait un musicien, souvent un accordéoniste, suivi des enfants précédant la mariée au bras de son père. Puis venaient les jeunes et les anciens, par rang d'âge et de parenté. Enfin pour clore, le marié marchant au côté de sa mère.

On allait à pied jusqu'à la mairie et le cortège s'étirait sur la route, un mètre séparant chaque couple, ce qui laissait aux habitants venus « voir la mariée », le temps d'admirer les toilettes et les chapeaux de ces dames...

Sur le trajet, on plaçait deux « chapelles », l'une devant la mairie et l'autre devant l'église. La « chapelle » est ce ruban qui barrait le chemin, fixé entre deux chaises décorées, sur l'assise desquelles on posait des bonbons d'un côté et des cigarettes de l'autre. La mariée devait couper le ruban, avec des ciseaux mal aiguisés en général, ce qui permettait d'immobiliser la noce un moment, arrangeant les curieux... Chacun prenait un bonbon ou une cigarette, et en échange mettait un franc ou un sou, destinés aux enfants de l'école.

Le long du cortège, il arrivait parfois que des chasseurs saluent la mariée par une salve bruyante, en tirant des coups de feu en l'air.

Derrière, un voisin suivait, traînant dans sa brouette un fût de vin destiné à rafraîchir cette joyeuse troupe...

Quand la mairie était en vue, se formait une haie d'honneur. Seuls les plus proches et la famille entraient dans le bâtiment, les mairies étant le plus souvent trop petites pour accueillir tout le monde.

Après le mariage civil, le cortège se reconstituait pour se rendre à la cérémonie religieuse.

A la sortie de l'église, les jeunes jetaient du riz, ou quelquefois des confettis, sur le couple des nouveaux époux. Venait alors la traditionnelle présentation des vœux de bonheur.

Autrefois, l'union célébrée dans la matinée était suivie de deux copieux repas, le menu posé devant l'assiette de chacun en attestait. Il était conservé précieusement en souvenir de la journée. C'était très festif et l'on y chantait et dansait jusque très tard dans la nuit.

Le lendemain, fatigué mais content, on se retrouvait après avoir cherché la mariée. On mangeait les restes ensemble pour partager encore un peu le bonheur des jeunes mariés.



CESSEZ LE FEU ! (BIS)



Désolant !...

Et son voisin, dans le feu de l'action..., y est passé lui aussi !...

Mais qui l'a tué, celui qui l'avait blessé ou ceux qui l'ont achevé ?

Pourquoi tant de haine à l'égard de nos beaux arbres, dont le nombre ne cesse malheureusement de diminuer ? (bis)

Si tout le monde ne peut pas planter, ou replanter, une haie, il doit au moins entretenir celles qui existent, car elles sont une spécificité reconnue de notre pays ; entretenir nos haies, nos arbres, les conserver, c'est utile à la terre que les agriculteurs cultivent, et il faut donc les laisser vivre !

Au plan départemental et régional, des inventaires des plus anciens et plus beaux arbres existent depuis quelques années et sont régulièrement mis à jour ; c'est important pour la conservation de ce patrimoine.

Alors, si vous êtes vous aussi « curieux de nature » et aimez particulièrement les arbres, dont beaucoup ont donné un peu partout leur nom à certains de nos villages, hameaux, terres ou lieux-dits..., et pendant qu'ils sont encore là, nous vous proposons de participer à leur sauvegarde... Comment ?

Eh bien pourquoi pas en les prenant en photo et en nous adressant vos images ! Pour constituer notre inventaire des beaux arbres de la commune, car il y en a encore ! Et si vos envois sont suffisamment nombreux, pourquoi ne pas réaliser un beau livre illustré de ce patrimoine vert?... Ou même tout simplement agrémenter les pages du futur site internet de la commune, en cours d'élaboration.

« Tirer le portrait de nos arbres », c'est peut-être les protéger dans l'avenir d'actions néfastes telles que celles ci-dessus dénoncées, ou de la destruction de haies déplorées depuis des années... Alors, n'hésitez pas ! ■

Et bien non, il était dit qu'il ne survivrait pas, ce magnifique châtaignier atteint par des feux criminels l'année dernière, dont l'auteur n'a pas été identifié malgré ce qu'en disaient certaines rumeurs !?...

Le printemps semblait pourtant bien lui sourire et les promeneurs attendaient impatiemment que de nouvelles feuilles lui poussent... Hélas, d'autres riverains plus pessimistes et moins tendres ont décidé qu'il ne devait pas repartir et l'ont découpé en petit bois à brûler !?...

Navrante initiative et résultat désolant découvert un beau matin par les randonneurs empruntant le chemin qu'il agrémentait tant... Incompréhensible pour eux, la vue de ces rondins de bois « sain », empilés sur sa large souche, qui montrent bien qu'il aurait survécu à ses brûlures.



L'allée des chênes de la route de la Grande Garde



Didier JEANTY un sportif inventeur ou un inventeur sportif ?

Né à Niort le 16 novembre 1954, Didier a fait toute sa scolarité dans la préfecture des Deux-Sèvres jusqu'au certificat d'études.

Dès l'adolescence, il aime bricoler, faire des montages d'électromécanique, transformer les vieux postes de radio et autres, trafiquer les motos avec les copains.

À 13 ans et demi, en juillet 68, il commence à travailler puis passe les diplômes professionnels dans la branche chauffage et technique. S'en suivra un parcours de compagnon dans cette branche.

Dans son quartier, à cette époque, on compte 60 maisons dont 35 sont celles d'artisans.

Les jeunes changent facilement d'employeur et se forment leur expérience. L'accès aux ateliers est simple et ils peuvent voir les différents métiers avant de faire leur choix.

Didier restera 11 ans chez le même employeur avant de devenir responsable du service après vente de la SA Puaud à Niort pendant 5 ans.

En 1984, il s'installe à son compte à Échiré.

Il entreprend des formations pour obtenir de nouveaux diplômes (*école des cadres en 1992*) et continue de se perfectionner auprès des ingénieurs dans les bureaux d'études.

Installé à Germond-Rouvre depuis 1997, il obtiendra, par la suite, plusieurs récompenses pour ses innovations technologiques sur les systèmes de régulation entre pompe à chaleur et chaudière par l'intermédiaire d'une interface de communication avec un dépôt de brevet en 2008.

Il aimerait maintenant trouver un jeune entrepreneur qui souhaiterait prendre sa suite et profiter de son expérience professionnelle, qu'il est prêt à transmettre.

Dès l'âge de 12 ans, Didier pratique le kayak et monte vite les échelons en compétitions. Avec ses camarades, ils ont une préférence pour les rivières réputées difficiles. À 17 ans, il participe au championnat international en Espagne (*médaille d'or en slalom*) avant de mettre un terme à 24 ans à la pratique de ce sport, les conditions de liberté sur les eaux vives n'étant plus d'actualité!

Depuis longtemps, Didier s'intéresse aux Inuits, aux espaces du Grand Nord, à travers, entre autres, les récits de Paul-Émile Victor. Dans ces contrées, les habitants utilisent le kayak et le traîneau tiré par les chiens.

Un jour, alors que sa fille pratique le hockey, son entraîneur, qui arrive d'un voyage au Canada, lui signale qu'il

possède un couple de chiens Husky. Il adopte les petits d'une des portées. C'est le début d'une longue passion et d'une nouvelle carrière de sportif de 34 à 57 ans.

Très vite, les chiens sont nombreux à la maison. Les débuts de cette pratique se feront au club d'Angoulême (*peu de club en France à ce moment-là*) de chiens de traîneau.

Chaque année, d'octobre à Avril, ce sont des compétitions en France et à l'étranger qui s'enchaînent chaque semaine.

La compétition est classée en plusieurs catégories, pure race ou pas, de 2 à un nombre illimité de chiens, sur terre ou sur neige, en sprint ou en longue distance.

Il existe surtout 4 races de chien nordique dans cette activité: le Malamute d'Alaska, le Husky de Sibérie, le Groënlandais et le Samoyède. Certaines sont proches des loups avec des traits de caractères similaires.

De nouvelles races, génétiquement modifiées, apparaissent depuis quelques années, dans les compétitions de chien de traîneau, ce qui ne plaît pas beaucoup au musher (*meneur de chiens*) de Germond-Rouvre.

Ses chiens ne sont pas de ce genre, ils vivent plus longtemps et sont la fierté de leur propriétaire. Certains ont connu une belle carrière de sportif de très haut niveau.

Il faut bien connaître les relations entre chiens (*dominant, dominé*), respecter un équilibre alimentaire de haute qualité, surveiller leur santé de très près.

Beaucoup de paramètres entrent en ligne de compte pour le bon réglage d'un attelage.

Et le musher doit se faire respecter car l'instinct canin peut très vite attirer le chien vers une proie de passage. Il s'adresse au Leader qui, lui, va transmettre aux autres chiens.

La communication est intense, que ce soit entre chien et homme ou entre chien et chien.

Didier peut parler des heures de sa passion. Il utilise toujours le «nous» (*et pas le «je»*) pour parler de son attelage, de son sport, car les chiens sont vraiment partie intégrante de cette pratique et de sa vie. L'homme et les chiens ne font qu'un. Le respect envers ses amis à quatre pattes s'entend derrière chaque phrase.

C'est une pratique rude et physique (*jusqu'à 80 km avec bivouac par tous temps*) mais la proximité et l'échange entre le musher et ses chiens sont si forts que rien n'arrête les passionnés comme Didier. ■



Location de la salle des fêtes et de « la Communale »

Les réservations se font auprès de Madame Guilbault Françoise qui assure la visite et l'état des lieux. Vous pouvez la joindre au 05 49 25 76 66 du lundi au vendredi avant 20h 30. Les tarifs n'ont pas changé (*voir bulletin de janvier 2014 ou téléphoner à la mairie*).

La Communale est une salle réservée prioritairement aux associations et aux personnes résidant dans la commune.

La Communale, il s'agit de l'ancienne «salle du foyer», qui, autrefois, abritait l'école communale. Maintenant, on n'y fait plus la classe, mais on s'y réunit.

Location des tables et des bancs :

Elle se fait auprès de :

• Rémy Gadreau : 05 49 05 44 61 • Christophe Devanne : 05 49 32 81 43 • Olivier Fouillet : 05 49 25 63 48



ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

BOSELUT Stéphanie - Chemin des Albertières - Rouvre	05 49 17 18 19
DEVANNE Maïté - 2 route de la Ballade - Germond	05 49 32 81 43
DONGHI Muriel - 108 route de l'Egray - Germond.....	05 49 04 07 57
ÉPOULET Catherine - 25 chemin de la Prée du Bourg - Germond	05 49 04 03 45
LEGOUGAUD Martine - 4 rue du Pin - Rouvre	05 49 25 20 48
RICHARD Brigitte - 18 rue des Fougères - Rouvre.....	05 49 25 57 96
SOULARD Frédérique - 11 rue des Fougères - Rouvre	05 49 09 28 39 ou 06 88 54 21 07
SUIRE Yane - 10 rue du Pin - Rouvre	05 49 25 74 35
WESTBROOK Fanny - 6 rue des Fougères à Rouvre	05 49 05 43 17

Pour information ... Aux alentours...

BOUDON Laetitia - Champdeniers	05 49 25 15 02
BOURY Isabelle - Le Peu - Échiré.....	05 49 04 63 41

Des dates à retenir sur votre agenda

- ▶ 11 juillet, de 17 h à 20 h, place Saint-Médard à Germond :
marché des 3 villages
- ▶ 14 juillet, place Saint-Médard à Germond :
spectacle, animations, repas et feu d'artifice
- ▶ 8 août :
marché des 3 villages
- ▶ 30 août, à partir de midi, à Rouvre :
pique-nique partagé et spectacle gratuit avec La Tribu des 20 centimètres (fanfare) et le sourire du naufragé (danse théâtre muet)
- ▶ 4 septembre, salle des fêtes :
réunion publique proposée par la municipalité
- ▶ 6 septembre, place Saint-Médard :
repas de quartier des habitants de Rouvre
- ▶ 7 septembre, place Saint-Médard :
repas de quartier des habitants de Germond
- ▶ 12 septembre :
marché des 3 villages avec l'Amicale des Citoyens Crieurs
- ▶ 20 septembre, place St-Antoine à Champdeniers :
portes ouvertes du Centre Socio Culturel du Val d'Égray
- ▶ 22 septembre au 20 octobre, chapelle Saint-Aubin à Rouvre :
exposition « Monstres dans l'art roman »
- ▶ 27 septembre, 14 h, chapelle Saint-Aubin à Rouvre :
ballade contée par Denis Montebello autour des œuvres de Richard Texier.
- ▶ 5 octobre :
Boucles de l'Égray
- ▶ 10 octobre :
marché des 3 villages avec l'Amicale des Citoyens Crieurs
- ▶ 21, 22, 27, 28 et 29 novembre à la salle des fêtes de Germond :
spectacle de théâtre par la troupe adulte du foyer rural « Les Feux de l'Égray »
- ▶ 7 décembre, salle des fêtes de Germond :
fête de Noël organisée par l'A.P.E.

Le courrier des lecteurs

Le bulletin municipal paraît deux fois par an, en janvier et en juin ou juillet. Ses colonnes sont ouvertes aux habitants, usagers, associations de la commune de Germond-Rouvre.

Si vous souhaitez nous proposer vos écrits poétiques, vos coups de gueule (tout en respectant les personnes), vos informations, des connaissances historiques qui peuvent intéresser vos concitoyens, vous pouvez les envoyer par courriel à : mairie@germond-rouvre.fr, ou par courrier au secrétariat de la mairie, au moins un mois avant la parution, en précisant que votre écrit est destiné au bulletin.



JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15 h à 17 h
- Le samedi de 9 h 30 à 11 h 45
- Une permanence est assurée par le maire ou ses adjoints le samedi de 10 h à 11 h 45.

MAIRIE

1 rue du Relais - 79220 Germond-Rouvre

05 49 04 03 63

Télécopie : 05 49 04 07 30

Courriel : mairie@germond-rouvre.fr

<http://www.germond-rouvre.fr>

